



**RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de Région Académique
à l'Enseignement Supérieur**

Arrêté portant nomination de Madame Claire ROSSI
administratrice provisoire de l'Université de Technologie de Compiègne

La rectrice de région académique Hauts-de-France
rectrice de l'Académie de Lille
chancelière des Universités

- Vu le Code de l'Éducation et notamment ses articles L715-1 à L715-3,
- Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie,
- Vu le courrier de démission de Monsieur Christophe GUY, directeur de l'Université de Technologie de Compiègne du 8 juin 2022,

ARRETE

Article 1 : Madame Claire ROSSI, Professeure des Universités, Directrice Adjointe de l'Université de Technologie de Compiègne, est nommée administratrice provisoire de l'Université de Technologie de Compiègne à compter du mardi 16 août 2022.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de l'Université de Technologie de Compiègne.

Article 3 : Le Secrétaire Général de Région Académique et Madame Claire ROSSI sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 5 juillet 2022

La rectrice

Valérie CABUIL